

Un projet de mutuelle communale pour Carpentras



La **mairie**, qui a pour projet de mettre en place une mutuelle communale, invite les carpentrassiens à remplir un questionnaire. Objectif : rassembler les habitants intéressés afin de pouvoir négocier un tarif plus avantageux auprès des professionnels du secteur.

Dans l'optique de faire bénéficier les habitants d'un tarif préférentiel pour leur mutuelle, la Ville de Carpentras souhaite négocier un contrat de couverture santé groupé. Un dispositif qui concerne les retraités, étudiants, travailleurs indépendants, salariés, ainsi que les personnes seules, en couple ou en famille monoparentale. La Ville indique que l'aboutissement d'un tel projet ne sera conditionné que par l'adhésion du plus grand nombre.

La première étape de ce dispositif vise à recenser le nombre d'adhérents potentiels afin de cerner leurs attentes en termes de garanties et de prix via un questionnaire à remplir. [Disponible en ligne](#), ce dernier sera également mis à disposition à l'accueil de la mairie à compter du 15 décembre et jusqu'au 31 mars prochain. Les questionnaires complétés pourront être renvoyés par mail à ccas@carpentras.fr ou par voie



Ecrit par Echo du Mardi le 9 décembre 2020

postale à l'adresse de la mairie (Place Maurice Charretier, 84200 Carpentras).

Dans le Vaucluse, Caumont-sur-Durance est la première commune à s'être dotée d'une mutuelle municipale en 2013. Une initiative qui a fait des émules puisque Caromb, Mazan, la Bastide-des-Jourdans, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Caderousse, Cheval-Blanc, Saint-Didier, Bollène, Châteauneuf-de-Gadagne, Morières-lès-Avignon ou bien encore Vaison-la-Romaine se sont lancées dans ce projet.